

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 25083</p>
---	---	---

SEANCE du : 19 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 13 mai 2025.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Pierre MORIN
Thierry BAUDOUIN	Yannick CHARRIER	Constance MACKOW	Arnaud PRINTEMPS
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUS	Emmanuelle MENARD	Alain ROBIN
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MOREAU	Anne ROUX
Hélène BROUSSEAU	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	Marinette TALLIER
Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Philippe BARON, pouvoir à Hélène BROUSSEAU	Marie JARRY, pouvoir à Jean-François MOREAU	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUS
Stéphanie FILLON, pouvoir à Emmanuelle MENARD	Rodolph THIBAudeau, pouvoir à Constance MACKOW	Sandrine DELUGEAU
Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN	Philippe ROBIN	Florence BAZZOLI

Secrétaire de séance : Pierre BUREAU, assisté des services de la Ville

Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services techniques



Souscription d'un emprunt au Budget Principal de 1 600 000 € sur 20 ans auprès du Crédit Mutuel

Sur proposition de Madame la Maire,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE REALISER** auprès du CREDIT MUTUEL un emprunt (prêt privilège écologie) de 1 600 000,00 € destiné à financer les investissements 2025 du projet de réhabilitation de l'Espace Simone Veil pour la partie budget vert phase 1 et 2 se répartissant comme suit :
 - Renaturation du site : 979 341.00€
 - Travaux bâtiment :
 - Chauffage – Ventilation - géothermie : 819 933.00 €
 - Menuiseries extérieures bois : 327 750.00 €
 - Isolation thermique par l'extérieur (ITE): 131 370.00 €

Cet emprunt est affecté au budget principal, aux principales conditions ci-dessous :

Montant : 1 600 000.00 €

Score Gissler : 1A

Durée : 20 ans

Taux : 3.50%

Périodicité des échéances : trimestrielle

Base de calcul des intérêts : préfixés, base 365 jours

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20250519-DG_DEL_2025_083-DE
Date de télétransmission : 28/05/2025
Date de réception préfecture : 28/05/2025

Mode d'amortissement : Capital constant

Frais de dossier : 2000.00 €

Remboursement anticipé : 5% du capital remboursé

- **D'AUTORISER** Madame le Maire, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et toutes les pièces s'y rapportant.

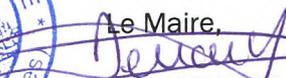
Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Pierre BUREAU



Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20250519-DG_DEL_2025_083-DE
Date de télétransmission : 28/05/2025
Date de réception préfecture : 28/05/2025